

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 19 décembre 2019, à 12 h 15, au 1130, route de l'Église, à Québec.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec (à compter du point 5DG-2)

Sont également présents :

- M. Marie-Josée Couture, secrétaire corporative
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier

Poste vacant :

Préfet

Sont également présents :

- M. Claude Lebel, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, à titre d'observateur
- M. Harold Noël, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, à titre d'observateur

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2019-151

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 novembre 2019

Résolution n° E-2019-152

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 novembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2019

Résolution n° E-2019-153

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Congrès de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent – Entente pour la compensation de l'émission des GES

Résolution n° E-2019-154

- Autoriser le directeur général et trésorier de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à signer l'entente n° P-2019-10537 entre le Centre international Unisféra et la CMQ dans le cadre d'un événement « carboneutre ».

Référence : Rapport décisionnel du 15 décembre 2019
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Embauche d'un(e) conseiller(ère) en environnement

Résolution n° E-2019-155

- Procéder à l'embauche de Mme Marie-Andrée Boisvert à titre conseillère en environnement. Sous la supervision de la directrice de l'environnement, cette personne occupera un poste permanent, à temps plein (35 h/sem.). L'employée sera soumise à une période de probation de six (6) mois. L'entrée en fonction est prévue le 27 janvier 2020;
- Accorder à Mme Marie-Andrée Boisvert un salaire correspondant à l'échelle salariale (2020) du personnel professionnel de classe 4 (57 619 \$ à 99 778 \$), ainsi que les avantages sociaux applicables à ce statut d'emploi.

Référence : Rapport décisionnel du 15 décembre 2019
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Zones inondables – Modification au contrat E-2019-28-02 - Secteur Lévis Est

Résolution n° E-2019-156

- Autoriser une dépense supplémentaire de 17 993,59 \$ (taxes incluses) pour le contrat E-2019-28-02 Secteur Lévis Est adjudgé à la firme « WSP », relativement à l'ajout de la rivière Chaudière (22.6 km).

Référence : Rapport décisionnel du 15 décembre 2019
Certificat trésorerie : CT-2019-67
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Zones inondables – Modification au contrat E-2019-28-03 - Secteur Jacques-Cartier et Stoneham

Résolution n° E-2019-157

- Autoriser une dépense supplémentaire de 9 772,88 \$ (taxes incluses) pour le contrat E-2019-28-03 Secteur Jacques-Cartier et Stoneham adjudgé à la firme « WSP », relativement à l'ajout de la rivière de l'Arrière-Pays (7.3 km).

Référence : Rapport décisionnel du 15 décembre 2019
Certificat trésorerie : CT-2019-68
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Zones inondables – Modifications au contrat E-2019-28-06 - Secteur Côte-de-Beaupré

Résolution n° E-2019-158

- Autoriser une dépense supplémentaire de 16 211,48 \$ (taxes incluses) pour le contrat E-2019-28-06 Secteur Côte-de-Beaupré adjudgé à la firme « WSP », relativement à l'ajout de la rivière Marsolet (5.2 km);
- Autoriser une dépense supplémentaire de 27 651,49 \$ (taxes incluses) pour le contrat E-2019-28-06 Secteur Côte-de-Beaupré adjudgé à la firme « WSP », relativement à l'ajout de la rivière Lombrette (12.7 km);
- Autoriser une dépense supplémentaire de 8 105,74 \$ (taxes incluses) pour le contrat E-2019-28-06 Secteur Côte-de-Beaupré adjudgé à la firme « WSP », relativement à l'ajout de la rivière Sainte-Anne (5 km).

Référence : Rapport décisionnel du 15 décembre 2019
Certificat trésorerie : CT-2019-69
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Alliances pour la solidarité – région de la Capitale-Nationale – Signature des ententes

Résolution n° E-2019-159

- Dans le cadre des Alliances pour la solidarité – région de la Capitale-Nationale, autoriser le directeur général et trésorier de la Communauté métropolitaine de Québec, qui agit comme mandataire et fiduciaire, à signer les ententes avec les organismes promoteurs découlant du soutien financier octroyé pour l'an 1 (2020).

Référence : Rapport décisionnel du 15 décembre 2019
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

- 4 -

Révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.)

- Les membres présents discutent de la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.).

Contribution financière – Partenaire de la Conférence Québec 2020 de l'IAPS

Résolution n° E-2019-160

- Autoriser le versement d'une contribution financière de 5 000 \$ à titre de partenaire privilégié dans le cadre de la tenue de la conférence internationale organisée conjointement par l'International Association of People-Environment (IAPS) et l'Université Laval qui se tiendra à Québec du 21 au 26 juin 2020;
- Autoriser le directeur général et trésorier à signer tous les documents pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 15 décembre 2019
Certificat trésorerie : CT-2019-70
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Calendrier des séances du comité exécutif pour l'année 2020

Résolution n° E-2019-161

- Prendre acte du calendrier des séances du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec pour l'année 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 15 décembre 2019
Responsable : Secrétariat corporatif

Adoptée à l'unanimité

Règlement sur la gestion contractuelle – Autorisation de procéder à sa révision (nouvelles dispositions législatives)

Résolution n° E-2019-162

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à la rédaction d'un règlement sur la gestion contractuelle.

Référence : Rapport décisionnel du 15 décembre 2019
Responsable : Secrétariat corporatif

Adoptée à l'unanimité

Avis sur le projet de règlement n° 2019-10-16 de la MRC de Bellechasse

Résolution n° E-2019-163

- Informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation :
 - Que la Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que le projet de règlement n° 2019-10-16 de la MRC de Bellechasse intitulé Projet de règlement n° 2019-16 modifiant le règlement 101-00 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé de la municipalité régionale de comté de Bellechasse ne porte atteinte à aucune des stratégies et objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) hormis qu'il est susceptible d'augmenter le nombre de navetteurs vers le territoire métropolitain;
 - Que le présent avis vaudra également pour le règlement final dans la mesure où ce dernier sera similaire au projet de règlement.

Référence : Rapport décisionnel du 15 décembre 2019
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Avis sur le projet de règlement n° 400-11-2019 de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Résolution n° E-2019-164

- Informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation :
 - Que la Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que le projet de règlement n° 400-11-2019 de la MRC de La Nouvelle-Beauce intitulé Modification au règlement n° 198-04-2005 et ses amendements relatifs au Schéma d'aménagement et de développement révisé - Agrandissement du périmètre urbain de la Ville de Sainte-Marie ne portent atteinte à aucune des stratégies du Plan métropolitain d'aménagement et de développement;
 - Que le présent avis vaudra également pour le règlement final à être éventuellement adopté par la MRC de La Nouvelle-Beauce dans la mesure où celui-ci porte sur des objets similaires.

Référence : Rapport décisionnel du 15 décembre 2019
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Zones inondables – Avis d'intention pour un contrat de gré à gré

Résolution n° E-2019-165

- Dans le cadre du projet de cartographie et d'actualisation des zones inondables, autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec à publier un avis d'intention pour l'octroi d'un contrat de gré à gré au Groupe Lasalle-NHC ayant pour mandat de réaliser des essais en laboratoire pour caractériser les paramètres spécifiques à la glace.

Référence : Rapport décisionnel du 15 décembre 2019
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Zones inondables – Autorisation d’aller en appel d’offres pour l’audit et validations

Résolution n° E-2019-166

- Dans le cadre du projet de cartographie et d’actualisation des zones inondables, autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à procéder à un appel d’offres public pour la sélection d’une firme ayant pour mandat la réalisation d’un audit, la validation des modèles numériques et l’accompagnement scientifique.
- Autoriser la secrétaire corporative de la CMQ à procéder à l’ouverture des soumissions.

Référence : Rapport décisionnel du 15 décembre 2019
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l’unanimité

État d’avancement de l’organisation d’une journée de réflexion sur les gaz à effet de serre

- Les membres présents discutent de l’état d’avancement de l’organisation d’une journée de réflexion sur les gaz à effet de serre.

Journées de réflexion sur les GES - Octroi d’un mandat d’accompagnement

Résolution n° E-2019-167

- Octroyer à la firme En mode solutions un contrat pour la planification et à l’animation des journées de réflexion sur la réduction des gaz à effet de serre pour un montant de 20 696 \$ taxes incluses, le tout en conformité avec le cadre de références et l’offre de service datée du 12 décembre 2019.

Référence : Rapport décisionnel du 15 décembre 2019
Certificat trésorerie : CT-2019-71
Responsable : Environnement

Adoptée à l’unanimité

Rapport de mission franco-qubécoise du système alimentaire territoriale - Visite de la délégation française

- Les membres présents prennent connaissance du rapport de mission franco-qubécoise de la visite de la délégation française du 28 octobre au 1^{er} novembre 2019 sur le territoire de la CMQ.

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2019-168

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 11 décembre 2019, contenant les documents suivants :

PROCÈS-VERBAL

- 7 -

- a) Listes des dépenses du 1^{er} au 30 novembre 2019 (période 11).
- b) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2019;
- c) Liste des dépenses Visa des mois d'octobre et de novembre 2019.

Référence : Bordereau de dépenses du 19 décembre 2019
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2019-151 à E-2019-167, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE CORPORATIVE